

SAUVONS L'EAU!

l'eau qui fait l'actu

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

OCCITANIE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ / C

Partager

Tweeter

Partager



QUALITÉ DES EAUX ET SANTÉ - AGRICULTURE BIOLOGIQUE - POLLUTIONS AGRICOLES - PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

> MARDI 05 JUILLET 2022

Pyrénées-Orientales : La communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris inaugure son dispositif de PSE

Le lancement officiel du dispositif de Paiements pour service environnementaux (PSE) sur le territoire a eu lieu le 28 juin.

Cette inauguration se voulait au plus près du terrain et au contact des agriculteurs du territoire. Karine Bonacina, directrice régionale de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Montpellier, a ainsi été reçue sur trois domaines viticoles de la vallée du Tech aux coteaux de Banyuls en passant par les locaux de la communauté de communes à Argelès-sur-Mer.

Le domaine Sanac situé à Saint-Génis-des-Fontaines, une exploitation familiale qui cultive la vigne depuis le 17^{ème} siècle et attache de l'importance à le faire de manière respectueuse et raisonnée et augmentant ses couverts végétaux et en diminuant l'emploi d'herbicides au profit d'une gestion mécanique (Intercepts) exploitation en HVE.

Le domaine Terrimbo est une exploitation viticole située en bas du village de Cospron, proche de l'Anse de Paulilles, qui est travaillé en *Agriculture Biologique* dans le plus pur respect de la nature. Philippe Gard nous a précisé qu'il était aisé de conduire cette petite parcelle d'1,5Ha sans herbicide car elle était sur un plat mais à contrario ce n'est pas possible sur des pentes escarpées non mécanisables, comme c'est le cas pour sa seconde exploitation *Coume del Mas* et bien d'autres sur le Cru.

Le Clos Saint-Sébastien, s'étend sur 21Ha, ses vignes sont cultivées sur des terrasses face à la mer et a obtenu la certification *Haute Valeur Environnementale* niveau 3, pour l'ensemble de ses vins. Cette qualification s'appuie sur des indicateurs de résultats relatifs à la biodiversité, la mise en place de techniques phytosanitaires et la gestion de la fertilisation. Comme les autres, il se trouve confronté à la non-mécanisation de ses parcelles et cherche à faire des efforts pour l'environnement en diminuant les intrants.

La soirée s'est clôturée par une présentation du dispositif PSE et des enjeux du territoire, devant les agriculteurs engagés. Cette présentation introduite par Karine Bonacina et Antoine Parra, président de la CCACVI a ensuite donné lieu à de nombreux échanges qui se sont terminés en début de soirée.

Mots-clés : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse , Antoine Parra , Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris , Karine Bonacina


